

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21082- 78EME ANNÉE

## LES INVESTISSEMENTS MONDIAUX DANS LES ÉNERGIES PROPRES DOIVENT AUGMENTER

**Les investissements mondiaux dans les énergies propres pourraient atteindre 2.000 milliards de dollars par an d'ici 2030, soit 50% de plus qu'au niveau actuel, a estimé l'Agence internationale de l'Énergie (AIE) dans son rapport World Energy Outlook 2022.**

L'agence a indiqué que la crise énergétique mondiale déclenchée par le conflit russo-ukrainien a provoqué un "choc d'une ampleur et d'une complexité sans précédent". A cela s'ajoute des changements "profonds et durables" qui ont le potentiel d'accélérer la transition vers un système énergétique plus durable et plus sûr.

Fatih Birol, directeur exécutif de l'AIE, a expliqué que "les réponses des gouvernements du monde entier promettent d'en faire un tournant historique et définitif vers un système énergétique plus propre, plus abordable et plus sûr".

### STABILISER LES ÉNERGIES FOSSILES, TOUT EN INVESTISSANT POUR LES ÉNERGIES PROPRES

Selon l'AIE, l'utilisation du charbon diminuera au cours des prochaines années. De fait, la demande de gaz naturel atteindra un plateau à la fin de la décennie et l'augmentation des ventes de véhicules



électriques permettra de stabiliser la demande de pétrole au milieu des années 2030 avant de diminuer légèrement jusqu'au milieu du siècle.

Seuls 24 pays avaient soumis des NDC nouvelles ou révisées à la date limite du 23 septembre, afin d'être prises en compte lors de la COP27 qui se tiendra du 6 au 18 novembre à Charm el-Cheikh en Égypte.

Ce chiffre est "décevant", pour Simon Stiell. Ce dernier a indiqué que "pour maintenir cet objectif (de 1,5°C) en vie les gouvernement doivent renforcer leurs plans maintenant et les mettre en oeuvre dans les huit prochaines années". Globalement, la demande totale de combustibles fossiles diminuera régulièrement entre le milieu des années 2020 et 2050, d'une moyenne annuelle à

peu près équivalente à la production d'un grand champ pétrolifère pendant toute sa durée de vie, ont estimé les rapporteurs du World Energy Outlook 2022.

D'ailleurs, la consommation mondiale de combustibles fossiles a augmenté parallèlement au PIB depuis le début de la révolution industrielle au XVIIIe siècle. Pour l'agence, il s'agira d'inverser cette tendance afin d'assurer un usage pérenne des énergies propres. La part des combustibles fossiles dans le bouquet énergétique mondial - situé dans le scénario des politiques établies - passera d'environ 80% à un peu plus de 60% d'ici à 2050.

De plus, les émissions mondiales de CO2 diminueront lentement, passant d'un pic de 37 milliards de tonnes par an à 32 milliards de tonnes en 2050, selon l'organisation internationale.

Les rapporteurs attestent que le taux de croissance actuels du déploiement du solaire photovoltaïque, de l'éolien, des véhicules électriques et des batteries, doivent être maintenus car ils conduiront à une transformation beaucoup plus rapide que celle prévue dans le scénario de politiques inchangées.

Cependant, cela nécessite des politiques de soutien non seulement sur les premiers marchés leaders pour ces énergies propres dans le monde entier. Les investissements dans les énergies propres devraient être supérieurs à 4.000 milliards de dollars pour atteindre l'objectif des "émissions nettes nulles d'ici à 2050".

Par ailleurs, des engagements internationaux importants sont encore nécessaires de toute urgence pour réduire le fossé inquiétant qui sépare les niveaux d'investissement dans les énergies propres entre les économies avancées et les

économies émergentes et en développement, a souligné le rapport de l'AIE.

*"Il est essentiel d'amener tout le monde à bord, surtout à un moment où les fractures géopolitiques sur l'énergie et le climat sont d'autant plus visibles", a déclaré Fatih Birol. "Cela signifie qu'il faut redoubler d'efforts pour faire en sorte qu'une large coalition de pays ait un intérêt dans la nouvelle économie énergétique".*

Enfin, il faudra également "éviter de nouvelles vulnérabilités découlant de prix élevés et volatils des minéraux critiques ou de chaînes d'approvisionnement en énergies propres très concentrées", a indiqué le directeur exécutif de l'AIE.

### **CLIMAT : IL FAUT TRIPLER LES INVESTISSEMENTS DANS LES ÉNERGIES RENEUVELABLES**

De son côté, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a estimé dans un rapport annuel publié le 11 octobre, que le monde doit *"tripler les investissements et doubler l'offre d'électricité provenant de sources d'énergie propres au cours des huit prochaines années si nous voulons limiter le réchauffement de la planète"*.

A défaut d'investissement dans les énergies propres, les changements climatiques, une multiplication des conditions météorologiques extrêmes et le stress hydrique compromettront notre sécurité énergétique et mettront même en péril nos réserves d'énergie renouvelable, a indiqué le rapport annuel de l'OMM.

Selon le communiqué de presse de l'OMM, le secteur de l'énergie est responsable d'environ trois quarts des émissions de gaz à effet de serre de la planète. La demande en énergie dans le monde a augmenté de 30% ces dix dernières années.

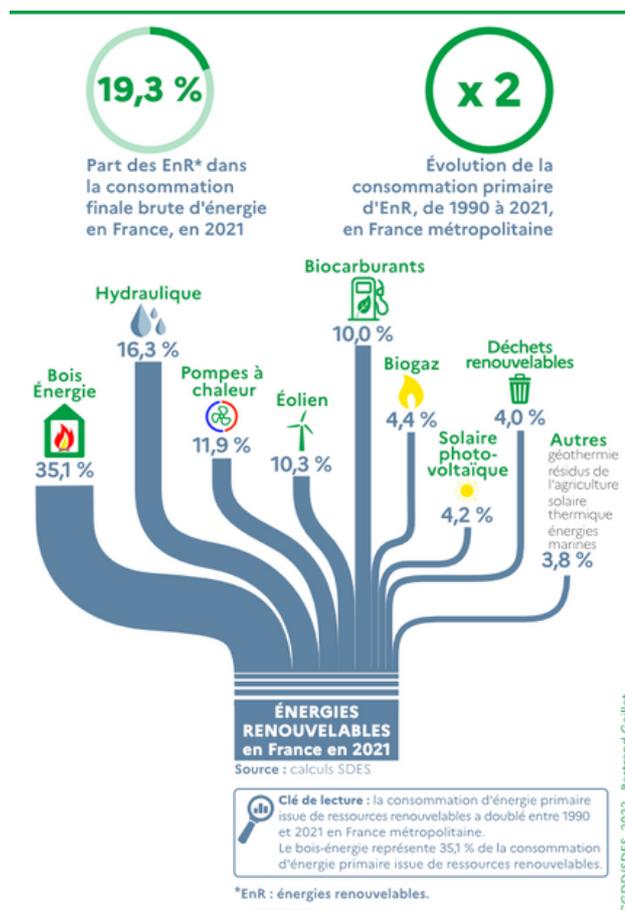
« Nous devons faire la transition vers des formes de production d'énergie propre, telles que l'énergie solaire, éolienne ou hydroélectrique, et nous devons améliorer l'efficacité énergétique. Nous devons atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Ce but ne sera toutefois possible que si nous doublons l'offre d'électricité à faibles émissions au cours des huit prochaines années », a expliqué Petteri Taalas, secrétaire général de l'OMM.

Ce dernier a indiqué que "la situation s'aggrave de jour en jour et le climat se transforme sous nos yeux. Nous devons totalement repenser le système énergétique planétaire". Les énergies vertes permettent d'endiguer le changement climatique, améliorer la qualité de l'air, préserver les ressources en eau, protéger l'environnement, créer des emplois et garantir un avenir meilleur à toute la planète, ont assuré les rapporteurs.

Selon l'Organisation météorologique mondiale, les engagements pris par les pays sont loin d'être suffisants pour atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris.

Il manque 70% de l'effort nécessaire pour garantir la réduction des émissions voulue d'ici à 2030. Les engagements en matière d'énergies renouvelables représentent moins de la moitié de l'effort requis, ont indiqué les rapporteurs.

Selon les chiffres cités dans le rapport, l'objectif mondial à long terme fixé par l'Accord de Paris en matière de température exige l'installation de 7,1 TW de capacité d'énergie propre d'ici à 2030. Le monde n'est donc pas près d'atteindre l'Objectif de développement durable 7 (ODD 7), à savoir un accès universel à des services énergétiques fiables, durables, modernes et d'un coût abordable d'ici à 2030.



## Les énergies renouvelables en France en 2021 - © SDES

En croissance régulière depuis plusieurs années, les énergies renouvelables représentent 13,0 % de la consommation d'énergie primaire et 19,3 % de la consommation finale brute d'énergie en France en 2021. Parallèlement, leur poids dans l'économie française s'est accru : elles sont ainsi à l'origine, en 2019, de 10,1 milliards d'euros d'investissements et de 80 000 emplois en équivalent temps plein. Très diverses, les énergies renouvelables en France regroupent une dizaine de filières. Le bois-énergie et l'hydraulique restent les plus développés, mais l'éolien et les pompes à chaleur sont parmi celles qui progressent le plus ces dernières années. Au sein de l'Union européenne, la France occupe la 17e position en 2020 pour la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie. En niveau absolu, la France est le deuxième producteur européen d'hydroélectricité, de déchets renouvelables et de biocarburants. (Source : notre-environnement.gouv.fr)



## LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS LOCAL 2023 : 2,6 MILLIONS D'EUROS POUR LUTTER CONTRE LA HAINE

Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, et Sophie Elizéon, déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), poursuivent l'engagement du Gouvernement pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ en lançant l'appel à projets local 2023.

Doté d'une enveloppe de 2,6 millions d'euros, cet appel à projets local pour l'année 2023 soutient et encourage les initiatives de la société civile engagée dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ : associations de loi 1901 de terrain, lieux de mémoire et d'histoire, les établissements scolaires (collèges, lycées), universitaires et culturels.

Soutenu financièrement par la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT et piloté par les préfetures de département, cet appel à projets local cible l'ensemble des actions de lutte contre la haine et contre les discriminations liées au racisme, à l'antisémitisme et aux LGBTphobies, et ce au plus près des publics et des territoires. Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de

la Diversité et de l'Égalité des chances, déclare : « La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les LGBTphobies est au cœur des priorités du Gouvernement. Dans ce contexte, depuis 2017, les subventions de l'État n'ont eu de cesse de progresser d'environ 50% et de 17% en 2022 par rapport à l'année passée. Ces efforts budgétaires sont la traduction de l'ambition du Gouvernement aux côtés des services déconcentrés de l'État, des associations, du monde académique et des collectivités. Le combat contre la haine nécessite l'engagement de tous, sans relâche. C'est pourquoi, je me réjouis de lancer aujourd'hui l'appel à projets local pour 2023, doté d'une enveloppe de 2,6 millions d'euros, qui s'inscrit dans le sillon tracé depuis cinq ans. »

### Modalités de candidature :

Les modalités de candidature sont consultables sur le sites internet de la préfecture de La Réunion : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - [Onglets : Politiques publiques / Solidarité et cohésion sociale] Les dossiers de candidature présentant un ou plusieurs projets et la subvention demandée doivent être adressés à la préfecture avant le 4 décembre 2022 à l'adresse suivante : [corah@reunion.gouv.fr](mailto:corah@reunion.gouv.fr) À l'issue, les préfetures pourront s'appuyer sur les comités opérationnels à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ (CORAH) et présenter les dossiers reçus au titre du département.

## Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433